Structure Fédérative
«Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien »
Compte-rendu du Comité de Pilotage
Jeudi 16 MAI 2013

Lieu : Salle des Conseils – Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Date : Jeudi 16 MAI 2013 – 10h00

Membres présents :
M. Yvan COMBEAU (directeur de la structure fédérative) ; Mme Claude FERAL (CCLC/ORACLE) ; Mme Gaëlle DESVEAUX de MARIGNY (Représentante des doctorants) ; M. Dominique LEPELLEY (CEMOI) ; Mme Mireille MARTEAU-LAMARCHE (CRJ) ; Mme Emmanuelle NELAUPE (Représentante des doctorants)
Mme Eileen WILLIAMS-WANQUET (CCLC/CRLHOI) à partir de 10h35
Mme Corinne DUBOIN (VPCS) à partir de 10h45

Membres représentés :
- M. Laurent SERMET (CRJ) par Mireille MARTEAU-LAMARCHE
- M. François HERMET (CEMOI) par Dominique LEPELLEY
- M. Joël NINON (OIES) par Yvan COMBEAU

Membres assistant sans voix délibérative :
- Geneviève CHAN PIT CHU, Chargée de mission « Site Web, Revue Numérique et Bases de données »
- Valère LEE-CHING-KEN, Délégué aux structures fédératives de recherches

Rapporteur : Valère LEE-CHING-KEN

Le Comité de Pilotage se réunit selon l'ordre du jour suivant :

1 - Approbation du compte rendu de la séance du lundi 22 avril 2013
2 - Modification de l'article 4.1 des statuts de l'OSOI
3 - Etude des réponses à l'AAC 2013 fléché CEMOI/CRJ (point rajouté en séance)
4 - Point sur la situation contractuelle de Mme Geneviève CHAN PIT CHU, Chargée de mission « Site Web, Base de Données et Revue Numérique »
5 - Evaluation AERES
6 - Questions diverses

Le quorum est atteint, la séance s'ouvre à 10H15.

1 - Approbation du compte-rendu de la séance du lundi 22 avril 2013

Le compte-rendu de la séance du lundi 22 avril 2013 est approuvé à l'unanimité, sous réserve des modifications apportées en séance :

Page 2 : suppression de la phrase : « Le CRJ peut travailler sur l'OSOI .... label »

2 - Modification de l'article 4.1 des statuts de l'OSOI

Le nombre de représentants du CEMOI et du CRJ a été modifié dans l'article 4.1 des statuts de la structure fédérative. Les deux unités de recherche disposent à présent de deux voix, conformément à ce qui avait été arrêté lors du COPIL du lundi 22 Avril 2013.

Yvan COMBEAU en accord avec Corinne DUBOIN (VPCS) met aux votes la nouvelle composition du COPIL.

Résultat du vote :
9 Votants
9 OUI – 0 NON- 0 ABSTENSION

La proposition est adoptée à l'unanimité des votants.
François HERMET sera le second représentant du CEMOI.
Laurent SERMET sera le second représentant du CRJ.

3 – Etude des réponses à l'AAC 2013 fléché CEMOI/CRJ.

Cinq projets ont été déposés dans le cadre de cet appel à contributions fléché.

Le COPIL examine les différentes réponses déposées.

Il est donné un avis favorable au projet de Jacques COLOM et de Satchi SEETHANEN. Le COPIL leur propose d'émarger sur les crédits 2014, compte tenu de la somme disponible. Le COPIL estime que cette temporisation permettra un affinage des projets et permettra de lever des fonds à l'extérieur de l'université.

Le financement accordé à Anne-Françoise ZATTARA-GROS se fait à la condition que la promotion de l'ouvrage soit adossée à une journée d'études. L'organisation de cette journée conditionnera l'ouverture des crédits. Le programme devra être envoyé au bureau des structures fédératives de recherche avant le samedi 1er juin 2013.

Compte tenu des dotations de 2013, les journées d'études sont formatées à hauteur de 3000/3500 euros.

Le projet BIODOM recueille un avis très favorable, car porté par des doctorants. Toutefois, la dotation est conditionnée à un appel à communications pluridisciplinaire. Cet appel doit être élaboré et envoyé avant le samedi 1er juin 2013. Le colloque doit concerner l'ensemble des doctorants de l'Université de La Réunion. Au regard de la thématique abordée, il leur est conseillé de demander un financement à la FedEBS.

Le COPIL souhaite pour 2014 une meilleure planification des évènements sur l'année civile. En effet, dans la configuration actuelle les manifestations sont concentrées sur la période Novembre/Décembre. Le COPIL est conscient que cette situation est due à la période de lancement de l'appel à projets. Avec le nouveau calendrier, cela permettrait une meilleure distribution des évènements.

La répartition suivante est approuvée à l'unanimité :

Axe	Porteur de projet	Titre	Unité(s) porteuse(s) du programme	Objet	Montant accordé
2	François HERMET	L'OCTROI DE MER Levier de développement ou dispositif injustifié ?	CEMOI	Fin Octobre/Début Novembre 2013	3 500,00 €
2	François HERMET	Publications des actes du colloque « Mayotte »	CEMOI	Publication actes	2 500,00 €
2	Anne-Françoise ZATTARA-GROS	Le féminin dans l'océan Indien	CRJ	Financement d'un ouvrage collectif	2 600,00 €
2	Loïc PEYEN Rémi RADIGUET Wanda YENG SENG	Les enjeux de la protection de la biodiversité en outre-mer. Les dimensions du local dans la gestion globale de l'environnement.	CRJ	Journée de recherche fin 2013 ou début 2014	3 400,00 €
3	Laurent SERMET	La Commission de l'Océan Indien. 30 ans après.	CRJ	Séminaire fin novembre 2013	3 000,00 €

Total des demandes	**15 000,00 €**

4 – Point sur la situation contractuelle de Mme Geneviève CHAN PIT CHU, Chargée de mission « Site Web, Base de Données et Revue Numérique ».

Corinne DUBOIN informe le COPIL de la réponse du Président de l'Université : « on ne peut plus recruter d'agents non titulaires sur fonds propres. Cela se fait désormais sur des ressources à caractère affectées ». Le Président propose que l'OSOI sollicite un financement extérieur.

Le COPIL prend acte de la réponse et avance deux pistes de réflexion pour le financement de cinq mois de contrat supplémentaire (temps nécessaire pour pouvoir se tourner vers des financements extérieurs) :

> Hypothèse 1 : La Présidence accepte d'avancer la somme nécessaire à la prolongation du contrat de Geneviève CHAN PIT CHU en préemptant sur le budget 2014.
>
> Hypothèse 2 : Il est demandé à chacun des six centres membres de l'OSOI un effort financier temporaire de 1 300 euros pour pouvoir financer la prolongation de contrat de Geneviève CHAN PIT CHU.

Des courriers officiels seront rédigés en ce sens.

5 - Evaluation AERES

Michel WATIN est chargé de coordonner la partie bilan de la structure fédérative.

Le COPIL récapitule les grands faits saillants de l'autoévaluation, et évoque les points améliorables du fonctionnement de la structure fédérative :

- Modalités des appels à contributions
- Calendrier des appels à contributions
- Rapprochement avec le monde anglophone
- Rapprochement avec la COI, l'AUF.
- Recherche de financements extérieurs
- Valorisation
- Etre plus en synergie avec l'Ecole Doctorale.

En ce qui concerne la revue numérique, le COPIL confie à Dominique LEPELLEY la mission de former le Comité de Rédaction.

Le COPIL propose de programmer une présentation des recherches de l'OSOI aux partenaires extérieurs en 2014.

Dans une démarche participative pour la définition de la politique scientifique générale de l'OSOI pour le prochain contrat (2015-2019), les membres du COPIL dégagent cinq priorités. Il est décidé que chaque membre du COPIL rédige un court texte d'une quinzaine de lignes sur chacune de ces priorités :

- L'OSOI dans la dynamique des Relations Internationales
- L'OSOI dans une synergie avec l'Ecole Doctorale
- Comment valoriser les travaux de l'OSOI : Politique des publications, revue, colloque....
- Quels Projets pour l'OSOI autour de ses trois axes pour la période 2015-2019: état des lieux, cycles de conférences, implication des doctorants....
- Les Interactions de l'OSOI avec l'environnement socio-économique, les organismes de recherche, institutions.

Le retour des propositions est fixé au lundi 27 Mai 2013. Les contributions des membres du COPIL seront adressées à Valère LEE-CHING-KEN (federations.recherche@univ-reunion.fr).

5 – Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

La prochaine réunion du COPIL est fixée au lundi 3 Juin 2013 à partir de 14h00.

M. Yvon COMBEAU
Directeur de la structure fédérative

Valère LEE CHING KEN
Délégué aux structures fédératives